

# Quels impacts de l'assouplissement de la carte scolaire au collège ?

## Tendance nationale et déclinaisons locales contrastées

Choukri Ben Ayed, Sylvain Broccolichi, Brigitte Monfroy

Éducation & formations - n° 83 - Juin 2013

Travail réalisé par Anne-Sophie Decroes et Danielle Soury

**I.** L'objet de l'article: trancher une question d'actualité discutée

**II.** Quelle démarche sociologique adopter pour construire l'administration de la preuve ?

**III.** Les résultats

**IV.** Quelle(s) utilisation(s) en classe ?

# I. Objet: trancher une question d'actualité discutée

## A. Le contexte :

- le 4/06/2007: « assouplissement de la carte scolaire »  
une note ministérielle fixe de nouveaux critères pour les dérogations à la carte scolaire afin de rendre ces dérogations plus faciles.
- carte scolaire = système d'affectation administrative des élèves dans une école, un collège ou un lycée publics situé dans un secteur géographique où ces élèves sont domiciliés. La carte scolaire des collèges est définie par le conseil départemental.

***« Si je souhaite aller progressivement vers la suppression de la carte scolaire, c'est précisément pour qu'il y ait moins de ségrégation »***

Nicolas Sarkozy, Président de la République,  
Lettre aux éducateurs, 4/09/2007

## B. La question non tranchée :

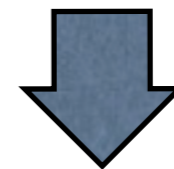
Quels ont été les effets de la politique d'assouplissement de la carte scolaire sur les processus ségrégatifs au collège ?



### Pour certaine études

effets = « phénomènes de ghettoisation » dans des zones urbaines

- Cour des comptes, Mai 2010
- P. Merle, Revue Sociologie 2011/1
- M. Oberti, MEN 2012



### Pour d'autres études

effets = « impact neutre de la hausse des dérogations »

- G. Fack, J. Grenet, CEPREMAP 2012

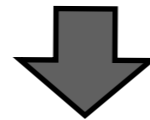
## C. Objet de l'article: Trancher la question en cherchant à administrer une preuve

### Quelle démarche sociologique ?

1. Chercher les causes des divergences de réponse



2. (Re)formuler le questionnement en s'appuyant sur des connaissances antérieures



3. Conduire la recherche de 2 manières complémentaires



Repérage des principaux effets nationaux de la réforme au travers de comparaisons statistiques



Enquêtes de terrain comparant les politiques locales et l'évolution contrastées des ségrégations scolaires à Lille et à Saint-Étienne

## II. Quelle démarche sociologique adopter pour construire l'administration de la preuve ?

### 1. Les causes des divergences de réponse

Hypothèse :

« Ces divergences peuvent être liées aux données mobilisées et surtout aux distinctions qui sous-tendent les comparaisons effectuées, qu'il s'agisse des distinctions opérées entre territoires, entre familles ou entre périodes considérées ».

=> Origine des divergences: les catégories et les découpages utilisés ?

### 2. (Re)formuler le questionnement en **s'appuyant sur des connaissances antérieures**

«Les résultats des collégiens les plus inégaux mais aussi les plus faibles (dans tous les milieux sociaux) se trouvent au sein des départements urbains et des agglomérations où la hiérarchisation sociale et scolaire des collèges est la plus marquée.»

=> en zone urbaine et dans les agglomérations, l'offre scolaire est plus large, la concurrence entre établissements plus forte et donc la hiérarchisation des collèges aussi

La question : « Quels ont été les effets de l'assouplissement de la carte scolaire sur la ségrégation sociale au collège ? » équivaut à savoir si :

**Suite à la réforme, les familles se sont-elles ou non déplacées entre des collèges socialement hiérarchisés ?**

- que ces changements proviennent d'une hausse des demandes de dérogations  
- qu'ils résultent aussi des réactions des familles à la réforme, qui sans passer par des demandes de dérogations, peuvent aussi, selon leurs ressources et contraintes, notamment choisir des établissements privés.

<=> L'assouplissement de la carte scolaire a-t-il ou non modifié l'inégale répartition des élèves entre les collèges selon leur origine sociale ?

Cette problématique de recherche

=> 1) ne pas s'en tenir seulement aux évolutions des dérogations

2) prendre en compte tous les déplacements y compris entre établissements publics et privés

3) prendre en compte la dimension territoriale en distinguant les collèges de zones urbaines /autres collèges

### 3. Conduire la recherche de 2 manières complémentaires

- des comparaisons statistiques à l'échelle nationale pour évaluer les effets agrégés de la réforme
- des enquêtes de terrain, pour connaître les effets locaux de la réforme en fonction des politiques locales

#### **A. Comparaisons statistiques à l'échelle nationale pour évaluer les effets nationaux agrégés de la réforme**

Comment traiter la multitudes des données disponibles pour élaborer des hypothèses ?

En **s'appuyant sur les connaissances antérieures**



## Connaissances antérieures

- **Avant la réforme:**  $\pm$  30% des collégiens scolarisés hors établissement public de secteur, mais **seulement 4% à 8% hors secteur par dérogation**. Les familles ont d'autres moyens pour éviter l'établissement public de secteur: fausses adresses, inscription dans un collège privé...
- **Scolarisations hors établissement public de secteur plus pratiquées par les familles du haut de la hiérarchie professionnelle.** Les parents les plus démunis y recourent moins car ces déplacements de leurs enfants impliqueraient souvent trajets et déplacements longs et coûteux.
- **Pratiques d'évitement du collège public de secteur socialement différenciées :**
  - choix plutôt vers des établissements privés pour les patrons, les cadres du privé et les indépendants
  - choix plutôt vers des demandes de dérogation pour un établissement public hors secteur: pour les cadres de la fonction publique et les professeurs

## Hypothèses à tester :

- 1) l'augmentation des demandes de dérogations suite à la réforme ne concernerait principalement
  - ni les familles les plus démunies,
  - ni les familles les mieux dotées,
  - mais **des familles intermédiaires de zones urbaines populaires** demandant un collège à recrutement social plus élevé que leur collège de secteur
  
- 2) pour les familles les mieux dotées, les changements réels ou craints résultant de la réforme les auraient incitées à aller plus vers le secteur privé, sans demandes de dérogation.

## Découpages et indicateurs :

Pour tester ces hypothèses, il faut :

1. pouvoir distinguer les familles des élèves en fonction de leurs dotations en ressources. Trois catégories sont définies: les «familles très favorisées» / les «familles très défavorisées » / les «familles intermédiaires» /
2. couvrir l'ensemble des collèges publics et privés; le champ d'étude retenu est celui des collèges métropolitains publics et privés sous contrat
3. distinguer les établissements selon leur implantation spatiale, l'éventail des collèges accessibles en dépendant largement. Deux catégories sont définies: les unités urbaines de plus de 20 000 habitants et celles de moins de 20 000 habitants
4. disposer d'un classement de tous ces collèges en strates hiérarchisées selon leur composition sociale. Besoin d'un indicateur de mesure adéquat: construction de l'« **indice synthétique de composition sociale** » (l'ISCS).

L' ISCS est calculé pour chaque collège; l'ensemble des collèges est classé selon lui et un découpage en 5 tranches hiérarchisés réalisé: la tranche du bas représente les 20% des collèges les moins favorisés socialement et la tranche du haut les 20% de collèges les plus favorisés.

## Pour calculer l'ISCS d'un collège

- 1) prise en compte des CSP des responsables des élèves de ce collège.
- 2) A partir des moyennes nationales obtenues, selon l'origine sociale, aux épreuves du brevet en français et en maths, chaque CSP est traduite par une note moyenne au brevet.
- 3) Pour chaque collège, en combinant notes moyennes nationales au brevet selon la CSP et part des élèves issus de chaque CSP dans le collège, on peut calculer l'ISCS.

### Les tests réalisés:

- mesure de l'évolution, entre 2006 et 2009, de la répartition des différentes catégories de familles entre les différentes strates de collèges = mesure de l'évolution de la part des familles des trois catégories dans chacune des strates de collèges.

## B. Enquêtes de terrain comparant les politiques locales à Lille et à Saint-Étienne

Pourquoi avoir choisi ces agglomérations là ?

Du fait des connaissances antérieures

### Le département du Nord et Lille

- Nord = département ayant mis en œuvre dès le milieu des années 80 des mesures d'assouplissement de la sectorisation à l'entrée en 6ème

=> Dès la fin des années 1980, forte hiérarchie et spécialisation sociales de l'ensemble des collèges lillois

L'assouplissement de 2007 (et la hausse du volume de dérogations qui en a résulté) n'a pas contribué à rétablir la mixité sociale

### Le département de la Loire et Saint-Étienne

- Loire = département où au début des années 2000 la quasi-totalité des collèges a des résultats scolaires supérieurs aux résultats attendus

- Faibles disparités de recrutement entre collèges


- Peu de dérogations à la carte scolaire, politique locale évitant les processus de ghettoïsation

L'assouplissement de 2007 a conduit à une rupture brutale et à l'instauration d'un processus ségrégatif pour la période 2006-2008

# III. Les résultats

# Principales évolutions repérables en France :

Données issues de la DGESCO, afin de connaître la fréquence des dérogations et aussi leur taux de satisfaction par département:

 Selon les départements, entre 2 et 15% des élèves de 6<sup>ème</sup> ont obtenu leur dérogation, et jusqu'à 50% pour les zones EP au cours des années scolaires 2011/2012 et 2012/2013



A l'échelle nationale, les dérogations ont doublé entre 2006 et 2008, puis elles se sont stabilisées, malgré la continuité d'une hausse des demandes...



... **mais disparités locales, notamment** sur l'évolution des demandes d'évitement des collèges en EP et surtout des taux de satisfaction de ces demandes : en 2009, si la moyenne des taux de satisfaction est en baisse, l'écart-type entre les départements augmente:

Dans les départements où les demandes continuent d'augmenter, les taux de satisfaction sont supérieurs à 90% pour une quinzaine de départements; ils baissent en revanche fortement dans d'autres, comme **Paris** (de 51 à 27%), **Créteil** ou encore **Strasbourg** (de 68 à 44%).






**Constat** : Rupture d'évolution entre 2006 et 2008 : forte hausse des dérogations accordées, puis stabilisation.



**Interprétation** : Cette rupture est lue comme le témoin d'une fuite accélérée des collègues du bas de la hiérarchie sociale, avec une intensification des processus ségrégatifs.



**Vérification de cette interprétation**: comparaison de l'évolution des effectifs d'élèves dans les strates hiérarchisées de collèges, exprimés en % de l'effectif moyen (toutes strates confondues) afin de neutraliser l'incidence des évolutions démographiques.

**Les résultats révèlent l'effet déterminant de la taille des unités urbaines**: celles de plus de 20 000 habitants se présentent alors comme des « facilitateurs » pour les familles



L'offre scolaire y est plus diversifiée, ce qui entraîne une désaffection accrue des collèges de la strate du bas de la hiérarchie sociale des collèges au profit des collèges à recrutement social plus élevé

## Les chiffres à l'appui



**Dans les unités urbaines de moins de 20 000 habitants,** où il n'y a souvent qu'un seul collège public, la baisse d'effectif est similaire dans la strate du haut et la strate du bas (baisse de deux points de % dans les deux cas).



**Dans les unités urbaines de plus de 20 000 habitants :** le nombre moyen d'élèves des collèges de la strate du haut correspondait à 113% de l'effectif moyen de l'ensemble des collèges en 2005 et 2006, puis grimpe à 117% en 2007 (et se stabilise ensuite), tandis que le nombre moyen d'élèves des collèges de la strate du bas correspondait à 91% de l'effectif moyen de l'ensemble des collèges en 2005, et diminue à 84% en 2009 (et se stabilise en 2010).

# Résultats et analyse de l'enquête

➔ Entre 2006 et 2008, les inégalités de répartition entre les 5 strates hiérarchisées de collèges se renforcent, période durant laquelle les dérogations se développent fortement.

# Deux variables déterminantes:




La ségrégation s'accroît surtout dans les aires à forte densité urbaine ...



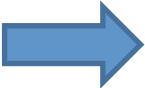
... et touche particulièrement les deux extrêmes de la hiérarchie sociale

# Résultats par catégorie de familles:

## Les familles très défavorisées

 Dans les aires de plus de 20 000 habitants, les élèves des familles très défavorisées sont 8 à 9 fois plus nombreux dans les collèges de la strate du bas que dans la strate du haut.

Dans les aires de moins de 20 000 habitants, ce rapport ne dépasse pas 4.

 **Le rapport augmente sur la période** : en moyenne, à l'échelle nationale, l'augmentation de ce rapport est de 12% entre 2006 et 2009, mais de 15% sur la même période dans les aires urbaines de plus de 20000 habitants, et de (seulement) 6% pour les aires moins urbanisées, soit 9 points d'écart.

# Familles très défavorisées

## Explications :


- Les familles très défavorisées ont beaucoup moins quitté la strate du bas des collèges que les autres familles, même dans les aires les plus urbanisées.

- Leur part dans la strate du haut a parallèlement diminué de 11%. Cette baisse est particulièrement marquée dans le secteur privé : la part des familles très défavorisées a diminué de 20% dans les deux strates supérieures des collèges privés.

# Familles intermédiaires


Elles étaient, et restent une fois et demie plus nombreuses dans la strate du bas que dans celle du haut, après une légère baisse entre 2005 et 2006.

**Explications** : les inscrits dans les strates du haut et du bas baissent au même rythme : d'un côté la baisse dans les strates du bas sont un effet des dérogations, et de l'autre, celle dans la strate du haut un effet de la baisse de leur part dans les collèges privés, trustés par les familles très favorisées.


 Pas de réel bénéfice pour elles de la réforme, mais elles sont moins nombreuses dans le privé, et davantage dans le public.



# Les familles très favorisées

 Elles ont renforcé leur présence dans la strate du haut des collèges:

- elles composent, en 2008, 43,1% de ces collèges dans les aires de plus de 20 000 habitants.
- Leur part dans l'ensemble des collèges à l'entrée en sixième s'est vue renforcée (de 24 à 26%), ce qui implique qu'ils occupent en 2008 plus de 55% des places dans les collèges de la strate du haut.
- Leur part dans le privé augmente, et ce sont les seules dont la part dans ce secteur augmente. **Stratégie essentielle pour ces familles après la réforme= le recours au privé**

 Leur part dans la strate du bas a corrélativement diminué : -8%

# Les familles très favorisées

En 2008, les élèves de ces familles sont devenus près de 10 fois plus nombreux dans la strate du haut que dans celle du bas des collèges, et cette accélération de leur concentration dans la strate du haut n'est révélée que pour les aires urbaines de plus de 20 000 habitants, donc là où une stratégie d'évitement est possible, autrement dit là où les effets de l'assouplissement de la carte scolaire peuvent voir le jour.



**Il y a donc bien un lien de causalité entre la réforme et cette évolution.**

# Confrontation avec la méthodologie des autres enquêtes

## Deux grandes critiques envers les enquêtes affirmant un effet neutre de la réforme:

1) **Au niveau de la pertinence des catégories:** ces travaux ne distinguent pas nettement les fractions extrêmes de la hiérarchie sociale des collèges et des familles, alors que les effets de la réforme touchent précisément ces catégories.

2) **Au niveau de la pertinence de l'échelle:** les effets de la réforme n'ont eu qu'un effet très limité dans les aires de moins de 20 000 habitants, qui à l'échelle nationale représentent tout de même 40% de la réalité scolaire (=40% des collégiens français y sont scolarisés). Privilégier l'échelle nationale, c'est donc rendre invisibles, ou au moins très limités les effets de la réforme

# **IV. Construction d'une séquence pédagogique**

# Objectif pédagogique : (Re)donner du sens à la discipline sociologique, comme véritable science.

**Approche envisagée:** mettre les élèves à la place des sociologues, qui doivent suivre le cheminement intellectuel des chercheurs, afin de « bricoler » des outils pour répondre à une question sociologique de manière scientifique.

**Niveau et contexte d'utilisation de l'article scientifique : niveau première, deux utilisations possibles :**

- dans le cadre des TPE, nouveau thème cette année : les inégalités, avec plusieurs sous-thèmes pertinents (outils de mesure des inégalités ; inégalités spatiales et cohésion territoriale ; égalité des chances et inégalités à l'école, etc.)

- Ou dans un chapitre d'introduction de la sociologie, axé sur la démarche scientifique de la discipline.

**Un travail de réflexion méthodologique sur cet article avec les élèves entre en résonance avec les attendus fixés dans le Bulletin Officiel du mois de Mai 2013, dans le préambule du programme du cycle terminal :**

« (...) Les sciences sociales, même si la question de leur spécificité par rapport aux sciences de la nature fait l'objet de débats, poursuivent indiscutablement une « visée scientifique ». Comme dans les autres sciences, il s'agit de rendre compte de façon rigoureuse de phénomènes soigneusement définis, de construire des indicateurs de mesure pertinents, de formuler des hypothèses et de les soumettre à l'épreuve de protocoles méthodologiques et de données empiriques. Les schèmes d'intelligibilité construits par les sciences sociales font ainsi l'objet d'un effort continu d'enrichissement au sein des communautés savantes. Ils conduisent, de ce fait même, à la production de connaissances au moins partiellement cumulatives. (...) Rien ne serait pire que de donner l'impression aux élèves que « les sciences sociales ne sont qu'une collection d'opinions contradictoires sur le monde, qui, au final, se valent toutes et donc ne permettent de fonder aucun savoir solide » (rapport de la commission présidée par Roger Guesnerie, professeur au Collège de France) (...) ».



## Cadre d'intervention:

- Trois, voire quatre séances d'Accompagnement Personnalisé paraissent adaptées pour cette séquence (demi-groupe)
- La séquence a été envisagée en une tâche complexe, afin de permettre aux élèves de travailler en autonomie tout en aidant accompagnés pendant leur cheminement.
- Un questionnaire précis doit être construit pour guider les élèves dans des recherches documentaires (CDI, Salle informatique) afin de les faire avancer progressivement dans la problématisation du sujet. L'objectif est de leur faire cerner progressivement les enjeux du sujet.



## Savoir-faire pré-requis pour l'analyse des données

**statistiques** : pourcentage de répartition, indice, coefficient multiplicateur





## Boîte à outils à disposition des élèves

- Document présentant et expliquant la nomenclature CSP,
- Document de présentation des rapports interquintiles, prévoir une version simplifiée et/ou une version enrichie selon le niveau des élèves et l'état de la progression,
- Documents texte des résultats contradictoires sur les effets de la réforme :
  - Article de Pierre Merle sur l'effet ségrégatif de la réforme: « La carte scolaire et son assouplissement » 2011, *Sociologie* : quinzaine de pages, plutôt accessibles, à donner entièrement (car éléments intéressants sur la procédure de dérogation, mais aussi sur les enjeux de mixité sociale) ou sélection à opérer en fonction des besoins.
  - Fack et Grenet, sur l'effet neutre de la réforme: « Rapport d'évaluation de l'assouplissement de la carte scolaire », 2012, éléments à sélectionner dans le chapitre 4.

# Etapes de la séquence

## **I. Point de départ: Susciter l'intérêt.**

Il peut être envisagé de partir de leurs représentations, en discussion avec la classe, ce qui permettra d'avoir une idée de leur connaissance du sujet: « à votre avis, est ce que l'école est composée de façon mixte socialement? ». Les désaccords dans la classe ou un point de vue majoritaire pour l'une ou l'autre réponse permettront de les emmener sur l'intérêt et la complexité d'une telle question, et sur la manière dont les sociologues peuvent répondre à cette question.

## **II. Recherche documentaire sur le sujet à l'aide d'un questionnaire**

### 1) Recherche documentaire sur la carte scolaire:

- Qu'est ce qu'un collège de secteur?
- Qu'est ce que la carte scolaire?
- A quelle date a-t-elle été mise en en place? Dans quel but?

### 2) Recherche documentaire sur la réforme de la carte scolaire:

- A quelle date la carte scolaire a-t-elle été assouplie?
- Dans quel but?

### III. Réflexion sur les effets de la réforme: les résultats contradictoires et l'enjeu des indicateurs pertinents

- Leur fournir deux textes aux résultats contrastés, notamment l'article de Pierre Merle sur l'effet ségrégatif de la réforme (2011), et le rapport de Fack et Grenet sur l'effet neutre (le chapitre 4)  
Avec ces textes, les orienter sur l'un des biais méthodologiques des enquêtes qui affirment un effet neutre: les dérogations
- Questionnaire:
  - Qu'est ce qu'une dérogation?
  - Etaient-elles pratiquées avant la réforme?
  - Est-il possible pour les familles de recourir à d'autres stratégies pour contourner la carte scolaire?
  - Les chiffres sur la dérogation constituent-ils un indicateur pertinent/suffisant du détournement de la carte scolaire?
- Fournir ensuite les chiffres de l'article scientifique: confirmation de l'insuffisance de cet indicateur

## **IV. Recherche d'un indicateur pertinent pour identifier les effets de la réforme**

- 1) Faire une étape-bilan avec la classe.** Discussion collective pour identifier le ou les indicateurs pertinents pour révéler les effets de cette réforme. Si besoin les orienter sur la composition sociale des collèges avant et après la réforme.

## 2) Identification des changements dans la composition sociale des collèges

Tableau 3 – Évolution du degré de ségrégation, exprimé par le rapport R1, selon les familles et les territoires entre 2005 et 2009

	Rapport R1 brut				Rapport R1 en indice base 100 en 2006			
	2005	2006	2008	2009	2005	2006	2008	2009
<b>Les familles « très défavorisées »</b>								
France métropolitaine	6,1	6,1	6,7	6,9	100	100	110	112
Aires de plus de 20 000 habitants	8,0	7,9	8,8	9,1	101	100	111	115
Aires de moins de 20 000 habitants	3,6	3,5	4,0	3,9	99	100	108	106
<b>Les familles « intermédiaires »</b>								
France métropolitaine	1,44	1,40	1,42	1,43	103	100	101	102
Aires de plus de 20 000 habitants	1,64	1,56	1,54	1,54	105	100	99	99
Aires de moins de 20 000 habitants	1,09	1,08	1,13	1,14	101	100	104	105

Note : Le rapport R1 est obtenu en divisant l'effectif d'élèves de la strate du bas par celui de la strate du haut des collèges.

Champ : France métropolitaine, collèges publics et privés.

Source : Base SCOLARITÉ

- Prévoir au moins deux lectures du document pour les aider (un sur le rapport, l'autre sur l'indice), leur fournir un document explicatif sur les CSP si besoin
- Leur demander d'interpréter plusieurs chiffres, afin de mettre en avant les différences entre les résultats pour les aires de plus et de moins de 20 000 habitants.

c. Les interroger oralement sur l'intérêt pour les chercheurs d'avoir créé une distinction entre les aires à forte densité urbaine et les autres

d. Activité-bilan pour reprendre les différents apports de la séquence: la dimension cumulative de la science (l'importance des connaissances antérieures à partir desquelles les chercheurs se positionnent), l'intérêt de créer des outils, mais aussi des catégories permettant d'observer avec pertinence le phénomène interrogé.

Rq : ce document peut aussi être un outil intéressant pour les entraîner à l'EC2. Il permet notamment d'insister sur l'intérêt d'être précis sur la remobilisation des informations données lors d'une présentation d'un document, ici le champ: collèges publics et privés.

*Cette séquence est encore largement perfectible; il manque notamment des outils d'appropriation des notions de mixité et de ségrégation sociales*

**Tableau 4 - Évolution du degré de ségrégation « choisie » des familles très favorisées, exprimé par le rapport R2<sup>9</sup>, selon les territoires**

	Rapport R2 brut				Rapport R2 en indice base 100 en 2006			
	2005	2006	2008	2009	2005	2006	2008	2009
France métropolitaine	6,75	6,9	7,3	7,2	98	100	106	105
Aires de plus de 20 000 habitants	8,7	9,0	9,9	9,6	97	100	110	107
Aires de moins de 20 000 habitants	3,6	3,6	3,6	3,6	101	100	100	100

Note : le rapport R2 est obtenu en divisant l'effectif d'élèves de la strate du haut par celui de la strate du bas des collèges.

Source : Base SCOLARITÉ

**Dernière séance possible:** Entraînement à l'EC3 à destination des Première, ou à réactiver en Terminale, l'année suivante, dans le cadre du Chapitre sur les structures sociales. Question qui pourrait par exemple se centrer sur la notion d'entre-soi

**NOTE**

9. À la différence du rapport R1 qui était obtenu en divisant l'effectif d'élèves (plus élevé) dans la strate du bas par celui dans la strate du haut de la hiérarchie sociale des collèges pour les catégories de familles précédentes, le rapport R2 est obtenu en divisant l'effectif (bien plus élevé) d'élèves dans la strate du haut par celui dans la strate du bas pour les familles très favorisées.